

Décision

Générale

colonial

Décision n° 230 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 230

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date de publication
28 février 1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de six mois pour en jouir à Tananarive (Madagascar) est accordée à M. Raymond (Jean). rédacteur d I re classe de l'administration générale des colonies, en service à la Côte française des Somalis. L'intéressé, autorisé à rejoindre son lieu de congé par voie- maritime, voyagera en 1' classe.